

11 jan 2008 -12:53

Conseil des ministres du 11 janvier 2008

Le Conseil des ministres s'est réuni au 16 rue de la Loi, le vendredi 11 janvier 2008, sous la présidence du Premier ministre Guy Verhofstadt.

Le Conseil des ministres s'est réuni au 16 rue de la Loi, le vendredi 11 janvier 2008, sous la présidence du Premier ministre Guy Verhofstadt.

Lors de la conférence de presse à l'issue du Conseil des ministres, le Premier ministre a tout d'abord annoncé qu'une ligne de conduite budgétaire a été adoptée lors du kern de mercredi. Tous les dossiers qui ont une incidence budgétaire seront traités ensemble lors du conclave budgétaire, à l'exception de l'élargissement du Fonds social mazout, mesure qui doit entrer immédiatement en vigueur, au coeur de l'hiver.

Le ministre du Budget a ensuite annoncé que le calendrier budgétaire sera serré. Un "projet de loi finances" est attendu pour le 15 février. Le conclave budgétaire se tiendra les 8 et 9 février avec la possibilité d'un deuxième exercice le week-end du 14 février. Tous les dossiers devraient être déposés au Parlement pour le 5 ou 6 mars. Le Premier ministre a toutefois rappelé que l'objectif est d'atteindre l'équilibre budgétaire en 2008.

Yves Leterme a également souligné que l'inflation était de l'ordre de 3 %, que l'indice santé était de 2.8 et que le chiffre de croissance régresse pour atteindre 1,9 %.

Le ministre de l'Intégration sociale a ensuite présenté l'élargissement du Fonds social mazout aux personnes qui bénéficient du maximum à facturer social (22.873 euros annuels nets). Pour eux, l'intervention sera limitée à un maximum de 105 euros. Le montant de l'intervention sera également plus important si le prix dépasse le seuil de 0,715 euro/litre. Au total, plus de 300.000 familles devraient bénéficier dès à présent du Fonds social mazout.

Le Premier ministre a enfin qualifié d'historique la décision qui met un terme à la différence entre salariés et indépendants en matière de soins de santé. En effet, la distinction entre gros risques et petits risques disparaît. Il a aussi épinglé deux mesures concernant les suppléments d'honoraires pour chambre individuelle et le budget global pour la biologie clinique et l'imagerie médicale.

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication
externe
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://chancellerie.belgium.be>

Christophe Springael
Service Rédaction
+32 2 287 41 92
+32 477 59 14 37
christophe.springael@premier.fed.be

Sarah Delafortrie
Service Rédaction
+32 2 287 41 07
sarah.delafortrie@premier.fed.be